



AG du 26 Septembre 2021 à Saint Quentin

RESOLUTIONS DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports de gestion présentés par le trésorier, **approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.